

Références économiques 2023

des entreprises agricoles du Grand Ouest



PRESENTATION DE L'ETUDE

L'analyse de groupe présentée pour 2023 a été réalisée conjointement par la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire, les chambres départementales de 4 départements (16 - 37 – 41 - 79) et les 8 A.G.C. (Associations de Gestion et de Comptabilité) du GIE ENTR'AS : AS-AFAC, AS CEFIGA 37, AS CENTRE-LOIRE (Loir-et-Cher et Loiret), AS Loire-Atlantique-Vendée, AS Maine et Loire, AS Normandie, AS CEFIGA (Sarthe et Orne), AS Deux-Sèvres,

L'étude est conduite à partir des comptabilités **d'un échantillon de 2 106 exploitations en agriculture conventionnelle.**



L'objectif de cette étude est de déterminer des références économiques par grand système de production pour aider les exploitants à analyser leurs résultats, par rapport à ceux d'exploitations comparables.

Les systèmes

L'étude porte sur 15 systèmes de production, 7 à dominantes productions animales, 8 à dominantes productions végétales.

Productions animales :

- bovins lait
- bovins viande
- ovins
- caprins
- porcs
- volailles
- lapins

Productions végétales :

- grandes cultures
- grandes cultures irriguées
- semences
- viticulture Val de Loire
- viticulture Cognac
- arboriculture
- maraîchage
- horticulture

La classification des exploitations en groupes est établie sur la structure et les moyens de production des exploitations.

La pondération par U.T.A.

Les résultats sont établis par **U.T.A. = Unité de Travail Agricole**, avec comme référence **1 U.T.A. pour un agriculteur** à plein temps.

Pour comparer les résultats comptables d'une exploitation avec les références de l'étude de groupe, il est préférable de rapporter ces résultats à l'UTA.

Exemple d'une société avec 2 associés exploitants (= 2 UTA) en système Bovins lait :

	Résultats comptables de la société	Résultats de la société par UTA	Moyenne groupe Bovin lait par UTA
SAU	69 ha	34,5 ha	68,3 ha
Produit brut	240 000 €	120 000 €	279 832€
EBE	80 700 €	40 350 €	86 780 €
Résultat courant	43.500 €	21.750 €	47 647 €
Capital d'exploitation	370.600 €	185.300 €	430 211 €
Trésorerie nette	1 900 €	950 €	27 565 €
Investissements	42 500 €	21 250 €	47 397 €
Financements	30 800 €	15 400 €	40 485 €

Les critères exprimés :

- en pourcentage (le taux d'endettement, les charges en % du produit brut),
- par hectare de SAU (charges de culture, coût de la mécanisation)
- par UGB (charges d'élevage)

Ne sont pas modifiés par la présentation des résultats par UTA, et sont à comparer aux mêmes critères issus des documents comptables et de gestion de l'exploitation.

Les marges brutes des ateliers de production

L'analyse des différents systèmes de production permet de comparer les résultats économiques d'une exploitation à ceux d'une moyenne représentative d'un ensemble d'exploitations ayant un système de production similaire. Cette comparaison par grands postes peut être affinée à travers l'analyse des marges par culture ou atelier.

Des graphiques retracent également l'évolution de quelques critères clés tels que les marges brutes des cultures les plus fréquentes dans nos départements.

Le premier niveau de marge appelé « marge brute » prend en compte le produit brut diminué des charges opérationnelles communes à toutes les exploitations (aliments, engrais, traitements, ...).

Le deuxième niveau de marge appelé « marge de l'activité » ou « marge de la culture » prend en compte les charges directement affectables à la production sans pour autant être présentes dans toutes les exploitations (ex : les travaux de récolte peuvent être réalisés par l'exploitant équipé d'une moissonneuse ou bien par une Cuma ou entreprise de travaux agricoles, ...).

Les marges calculées sur de faibles échantillons devront être interprétées avec prudence.

LAPINS



En 2023, l'échantillon « lapin » est faible et est composé seulement de 12 exploitations, dont la moitié en société. Celles-ci emploient en moyenne 1,7 UTH et exploitent 41,3 ha de SAU dont 81 % est utilisé pour les grandes cultures.

I) Regards sur les résultats

En 2023, les exploitations cunicoles de notre échantillon ont dégagé 41 344 € d'EBE par UTA soit 15 % du produit brut. Le résultat courant cette année est de 14 783 €, bien différent de l'échantillon de l'année dernière qui était à 21 017 €. Les charges de structure sont en hausses, liées à une augmentation de 57 % des charges de mécanisation, de 60 % des charges de main d'œuvre (plus de salariat par exploitation), et de 40 % des autres charges telles que l'électricité (+ 45 %) et l'assurance (+ 27 %).

En ce qui concerne les charges d'élevage spécifiquement, l'aliment représente toujours 55 % du produit brut et les produits vétérinaires 6,9 % contre 8 % pour 2022. Ce qui correspond à la démedication observée dans la filière.

Le taux d'endettement est plus élevé sur cet échantillon, avec un taux de 63,8 %. Le fonds de roulement est de 47 923 € soit une nouvelle baisse de 6,6 % par rapport à 2022.

II) Les faits marquants de 2023

La cotation du lapin vif progresse de + 6,4 % par rapport à 2022 avec une moyenne de 2,43 € le kilo (2,28 € en 2022). Malgré la baisse des prix des matières premières, les charges de production continuent d'être importantes. Pour rappel, le prix de vente des lapins en élevage est indexé sur le prix de l'aliment, avantage de la filière cunicole.

Depuis 2005, la viande de lapin perd des consommateurs (- 10 % en 2023) et de la production (- 8 %) mais cette baisse reste stable. La France reste le 3^{ème} pays producteur européen et le 6^{ème} pays consommateur. En effet, un Français consomme en moyenne 337 g de lapin par habitant et par an, principalement en RHD (35 % de la consommation) et de plus en plus sous forme de morceaux.

L'autre problématique de la filière est de trouver de nouveaux éleveurs pour combler les futurs arrêts d'éleveurs arrivant à la retraite (deux tiers des éleveurs ont plus de 50 ans). La filière offre pourtant de nombreux avantages qu'il est bon de faire connaître (rémunération régulière, indexation, aides à l'installation, conditions de travail, cycle de travail...). De plus, c'est une filière adaptée aux femmes. En effet, elles représentent 30 % des éleveurs contre 25 % dans l'agriculture en général. La région Pays de la Loire reste le premier producteur et représente 43 % des lapines françaises.

57 cas de VHD ont été déclarés en 2023, contre 81 cas en 2022 et 2021. L'étude SURVRECI (« Surveillance » et « Récidives ») mené par l'ANSES avec la filière se termine cette année et les premiers résultats montrent l'importance de la bonne prise vaccinale des nullipares et primipares ainsi que la vérification de la qualité du nettoyage et désinfection, surtout dans les bacs à équarrissage.

III) Les perspectives pour 2024

La filière poursuit son investissement dans les sujets du bien-être animal (logements alternatifs, formation bien-être animal...) et de la biosécurité avec la mise en place de la « Charte interprofessionnelle de bonnes pratiques en élevage cunicole ». Les professionnels notent que tant que la réglementation reste floue sur le premier sujet, les éleveurs se questionnent sur le passage en parc au sol.

La filière cunicole, nationale et régionale, va poursuivre sa communication sur la consommation de viande de lapin auprès de la RHD et du grand public en la faisant connaître et en rappelant notamment les intérêts nutritionnels. INTERLAP, l'interprofession régionale, participe à la promotion du produit en intervenant auprès des professionnels de la restauration et du grand public (foires, salons...)

PRESENTATION DU GROUPE

Travail dans l'exploitation		
	Total	/exploit
Nombre d'entreprises	12	
Individuelles	6	
Sociétés	6	
Nombre d'UTA	16	1,3
En société	9	1,5
Nombre d'UTH totaux	21	1,7

Résultats économiques		
	Moyenne	
EBE/UTA	41 344	
Résultat courant/UTA	14 783	

**Les Résultats sont
calculés par UTA**
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

Répartition des produits		
	Moyenne	
PRODUIT BRUT	278 025	
Dt : Grandes cultures ⁽¹⁾		
Cultures spéciales		
Maraichage		
Horticulture		
Semences		
Cultures Plantées		
Viticulture		
Arboriculture		
S.F.P ⁽¹⁾		
Lait		
Viande Bovine		
Hors sol	76,3%	
Subvention exploitation	4,0%	

Répartition du foncier		
	Moyenne	
Surface Totale	41,3	
Dt fermage, metayage	34,6	
Dt propriété	6,7	
Surface utile	41,3	

⁽¹⁾ hors subvention d'exploitation

Utilisation du sol en % SAU		
	Moyenne	
Grandes cultures	81,4%	
Fourrages		
Cultures spécialisées		
Plantations		
Autres		

ANALYSE FINANCIÈRE - BILAN

	Moyenne
Capital d'exploitation	
Par UTA	220 882
Par Ha	5 353
Par UTH	163 421
Stock animal en % du capital	11,3%
Taux d'endettement	63,8%
Dont endettement CT	25,3%
Fonds de roulement	47 923
Annuités en % de l'EBE	44,4%
Trésorerie nette	-4 302
Coût moyen de l'endettement	1,7%
EBE en % du capital exploitation	18,7%

**Les Résultats sont
calculés par UTA**
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

Rentabilité



CHARGES OPÉRATIONNELLES et de MÉCANISATION

**Les Résultats sont
calculés par UTA**
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

CHARGES OPÉRATIONNELLES ET DIRECTES

	Moyenne	
	ha SAU	% du PB
CHARGES OPERATIONNELLES		
Charges de cultures hors travaux/tiers	429	6,4%
Dont Engrais	167	2,5%
Semences - plants	87	1,3%
Produits de défense sanitaire	157	2,3%
Charges d'élevage (détails)		% du PB
Dont Aliments animaux HS		55,3%
Prod + Hono vétérinaires Anix HS		6,9%
Travaux par tiers animaux		1,3%
Taxes sur les produits		0,1%
	ha SAU	% du PB
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES ⁽¹⁾	3 789	56,2%

	Moyenne	
	ha SAU	% du PB
Main d'œuvre temporaire	11	0,2%
Autres charges directes	227	3,4%
TOTAL CHARGES DIRECTES	238	3,5%

⁽¹⁾ hors travaux par tiers cultures

COÛT DE LA MÉCANISATION

	Moyenne	
	ha SAU	% du PB
COÛT DE LA MÉCANISATION		
Dont Carburant-lubrifiant	103	1,5%
Entretien réparations	138	2,0%
Travaux / Tiers et locations matériel	188	2,8%
Amortissements ⁽²⁾	379	5,6%
TOTAL CHARGES DE MECANISATION	808	12,0%

⁽²⁾ ces amortissements comprennent une partie du matériel spécialisé hors sol

DU PRODUIT AU RÉSULTAT

Les Résultats sont
calculés par UTA
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique

	Moyenne	
	TOTAL	en %
+ PRODUIT BRUT	278 025	100,0%
Dont subventions exploitations	11 224	4,0%
- Charges opérationnelles	156 377	56,2%
- Charges Directes	9 823	3,5%
= MARGE GLOBALE	111 825	40,2%

FONCIER et BATIMENT	8 213	3,0%
Fermages et charges locatives	6 211	
Entretien	2 002	
MÉCANISATION	17 700	6,4%
Carburants et lubrifiants	4 248	
Locations matériels et travaux / tiers	7 759	
Entretien, réparations et petits matériels	5 693	
MAIN-d'OEUVRE	16 902	6,1%
Rémunérations et indemnités des salariés	8 197	
Charges sociales des exploitants	8 704	
AUTRES CHARGES de STRUCTURE	27 666	10,0%
Eau, gaz, EDF	8 065	
Autres fournitures	2 639	
Assurances	4 845	
Intermédiaires et honoraires	3 179	
Transports et déplacements	1 606	
Impôts et taxes divers	1 403	
Autres charges d'exploitation	5 928	
TOTAL des CHARGES de STRUCTURE	70 481	25,4%

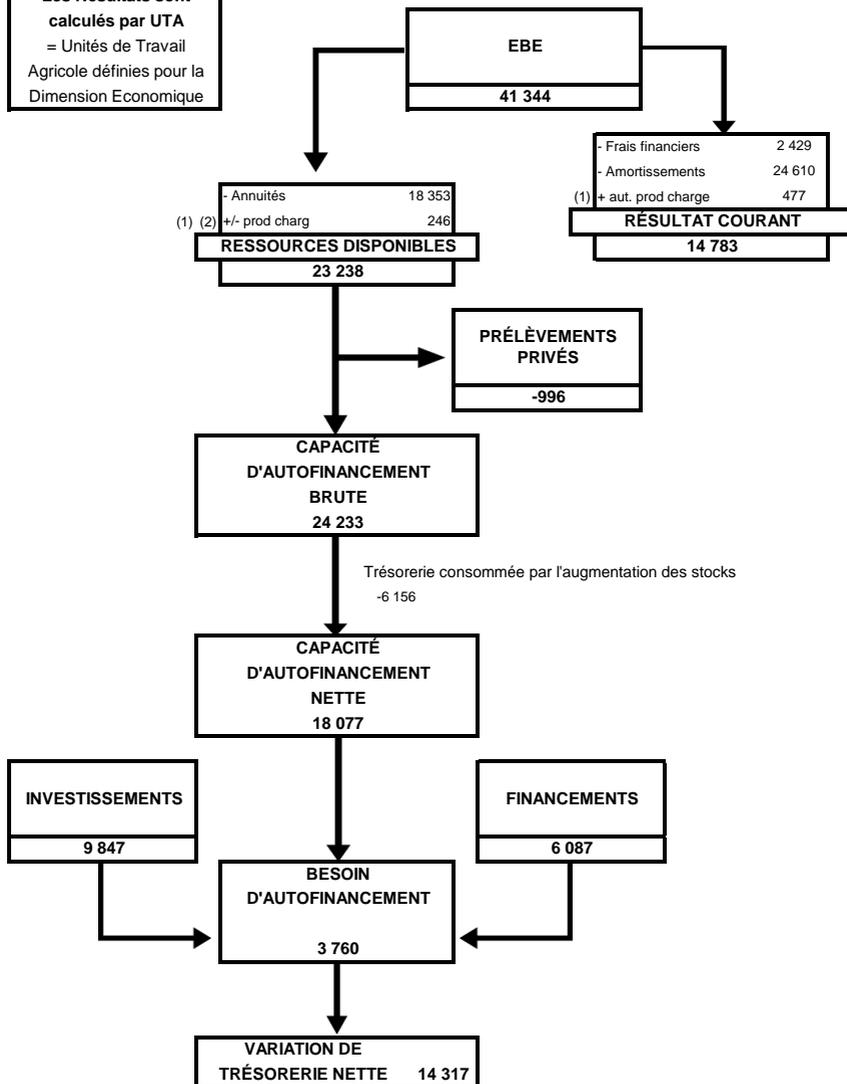
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	41 344	14,9%
-------------------------------------	--------	-------

CHARGES FINANCIÈRES	2 429	0,9%
Intérêts des emprunts exploit° à plus d'un an	1 480	
Intérêts des emprunts à moins d'un an + agios	948	
AMORTISSEMENTS	24 610	8,9%
Dont matériel et installations	15 627	5,6%
Autres produits et charges annexes	477	

RÉSULTAT COURANT	14 783	5,3%
-------------------------	--------	------

DU REVENU A LA TRÉSORERIE

Les Résultats sont
calculés par UTA
= Unités de Travail
Agricole définies pour la
Dimension Economique



⁽¹⁾ autres produits et charges (Comptes 75 et 65)

⁽²⁾ pertes et profits exceptionnels (Comptes 77 et 67)

LEXIQUE

On trouvera dans ce lexique la définition des critères employés dans les différentes pages de présentation de chaque système.

Présentation

U.T.H. (Unité de Travailleurs Humains) : Unité de travail correspondant à une personne travaillant à temps plein sur une exploitation (chef d'exploitation, salarié, conjoint collaborateur, ...).

U.T.A. (Unité de Travail Agricole) : Unité de travail correspondant aux chefs d'exploitation agricole (y compris conjoint collaborateur)

S.A.U. (Surface Agricole Utile) : Surfaces en culture et surfaces fourragères

S.F.P. (Surface Fourragère Principale) : Surface fourragère consacrée aux animaux.
Exemple : prairies, maïs fourrage.

U.G.B. (Unité Gros Bovins) : Unité de mesure correspondant aux besoins alimentaires annuels en fourrage d'une vache.

Produit Brut : Ensemble des ventes, des subventions d'exploitation et des variations de stocks, diminuées des achats d'animaux.

E.B.E. (Excédent Brut d'Exploitation) : Produit brut diminué des charges opérationnelles, directes et de structure (avant amortissement et frais financiers).

Résultat Courant (ou Revenu Agricole) : Bénéfice de l'exploitation hors produits et charges exceptionnelles.

O.C.M. : Organisation Commune des Marchés

Analyse Financière - Bilan

Capital d'exploitation : Ensemble de l'actif (immobilisation, stocks, créances, disponible) excepté les terres.

Fonds de roulement : Fonds pérennes (fonds propres, emprunts LMT, subventions d'équipement) affectés au financement des stocks et des avances aux cultures. Un fonds de roulement insuffisant nécessite le recours à un financement court terme.

Taux d'endettement : Total des dettes long, moyen et court terme sur le total de l'actif, exprimé en pourcentage.

Coût moyen de l'endettement : Frais financiers à long, moyen et court terme sur le total des dettes.

Trésorerie Nette : Créances et disponible diminués des dettes à court terme.

Résultat

Marge Brute : C'est le produit brut diminué des charges opérationnelles.

Charges opérationnelles : Charges proportionnelles aux productions, communes à toutes les exploitations. Exemples : charges de cultures (engrais, semences, phyto), charges alimentation animaux, produits et honoraires vétérinaires, produits de reproduction animales, fournitures diverses, travaux par tiers animaux, taxes sur les produits.

Charges directes : Charges directement affectables à la production, spécifiques, à l'organisation de l'exploitation (emballages, combustibles, location de matériel, assurances spécifiques, charges de la main d'œuvre temporaire, travaux par entreprise).

Charges de structure : Charges non liées au volume de production, parfois appelées charges fixes (ex: fermage, cotisations sociales, etc. ...).

Ont également contribué à la réalisation de cette étude :

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE

Pierre Yves AMPROU,
Clémentine LIBEER
Christian PETITEAU

Responsables de la publication :
Francis HOULET et Christian PETITEAU
14 Avenue Jean Joxé – 49000 ANGERS

CENTRES AS

AS - AFAC Philippe PANNETIER

AS CEFIGA Aline JULIENNE

AS CEFIGA 37 Patrice CHASLES

AS CENTRE LOIRE Florent COURTIN

AS DEUX-SEVRES Nicolas TOUCHARD

AS LOIRE-ATLANTIQUE VENDEE Marie Luce PITRE

AS MAINE-ET-LOIRE Francis HOULET - Evelyne GILBERT – Fabien CORNU – Charlotte PASCAUD – Jean René DILE - Clémentine EVRARD

AS NORMANDIE David BESNARD

GIE ENTR'AS Jean François CHABEAUTI

Imprimé par les Ateliers Paquereau – Angers

ISSN : 2804-3456 par la BNF

44 - Loire-Atlantique



• Maison de l'Agriculture
Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.40.16.36.48
Mail : as44@as44.fr - Web : www.as44.fr



• Rue Pierre Adolphe Bobierre - La Géraudière
44939 Nantes cedex 9 - Tél. 02.53.46.60.00
Mail : accueil-nantes@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

49 - Maine-et-Loire



• Maison de l'Agriculture - 14 avenue Jean Joxé
49006 Angers cedex 01 - Tél. 02.85.35.75.00
Mail : contact@as49.fr - Web : www.as49.fr



• Siège - 9 rue André Brouard - CS 70510 -
49105 ANGERS Cedex 2 - Tél. 02.41.18.60.00
Mail : accueil-angers@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

79 - Deux-Sèvres



• Maison de l'Agriculture - Les Ruralies
79231 Praheq Cedex - Tél. 05.49.77.16.66
Mail : as.deux-sevres@as-PC.fr - Web : www.as79.fr



• Les Ruralies - 79231 Praheq Cedex
Tél. 05.49.77.15.15
Mail : accueil@cmds.chambagri.fr
Web : www.cmds.chambagri.fr

41 - Loir-et-Cher



• Maison de l'Agriculture
11 rue Louis Joseph Philippe
41018 Blois cedex
Tél. 02.54.46.22.22
Mail : contact@as-centreloire.com
Web : www.as-centreloire.com



• 11, 13, 15 rue Louis Joseph Philippe
41018 Blois - Tél. 02.54.55.20.00
Mail : accueil@loir-et-cher.chambagri.fr
Web : www.loir-et-cher.chambagri.fr

72 - Sarthe



• 9 rue Jean Grémillon - 72013 Le Mans cedex 2
Tél. 02.43.43.68.68
Mail : as-cefiga@plus.agri72.com
Web : www.cefiga.fr



• 15 rue Jean Grémillon - CS 21312
72013 Le Mans cedex 2 - Tél. 02.43.29.24.24
Mail : accueil-lemans@pl.chambagri.fr
Web : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

45 - Loiret



• 4 chemin de la Tremblée
45260 Montereau - Tél. 02.85.52.08.94
• Cité de l'Agriculture - 143 Av des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 09 - Tél. 02.85.52.08.94
Mail : as-centreloire@agricvl.fr
Web : www.as-centreloire.com



Vos contacts dans le Grand Ouest



37 - Indre-et-Loire



• Maison des Agriculteurs
9 bis rue Augustin Fresnel - CS 80329
37173 Chambray-lès-Tours cedex
Tél. 02.47.28.30.02
Mail : as-cefiga37@agricvl.fr
Web : www.as-cefiga37.fr



• 38 rue Augustin Fresnel - BP 50139
37171 Chambray-lès-Tours cedex
Tél. 02.47.48.37.37
Mail : accueil@cda37.fr
Web : www.cda37.fr

16 - Charente



• 53 impasse Louis Daguerre
ZE Ma Campagne - 16000 Angoulême
Tél. 05.45.61.90.90
Mail : asafac@as-pc.fr
Web : www.as-afac.fr



• ZE Ma campagne
66 impasse Joseph Niépce
16016 Angoulême cedex
Tél. 05.45.24.49.49
Mail : accueil@charente.chambagri.fr
Web : www.charente.chambre-agriculture.fr

50 - Manche



• Maison de l'agriculture
Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô
Tél. 02.33.06.48.55
Mail : contact@asnormandie.fr
Web : www.asnormandie.fr



• Avenue de Paris - 50009 Saint-Lô
Tél. 02.33.06.48.55
Mail : accueil@manche.chambagri.fr
Web : www.manche.chambres-agriculture.fr